



Construction

Vous protéger et protéger les autres

- **Continuez de suivre toutes les procédures de travail sûres. Si le travail ne peut pas être fait en toute sécurité, parlez à votre superviseur, à votre comité ou représentant de santé et sécurité et/ou à votre syndicat.**
- **Pratiquez l'éloignement physique en travaillant à plus de 2 mètres (6 pieds) des autres.**
- **Restez à la maison si vous êtes malade ou si vous pourriez l'être. Suivez les étapes de l'Agence de la santé publique du Canada pour l'auto-évaluation :**
<https://www.canada.ca/le-coronavirus>
- **Portez des gants et ne vous touchez pas le visage.**
- **Lavez vos mains au début de votre quart de travail, avant de manger ou de boire, après avoir touché des objets communs, après avoir utilisé les toilettes et avant de quitter le site. Prenez soin de retirer vos bijoux pendant que vous vous lavez les mains.**
- **Ne partagez pas les appareils de communication, les équipements de protection individuelle, les cigarettes ou l'équipement de vapotage.**
- **Évitez de cracher sur place.**
- **Enlevez vos vêtements de travail et lavez-les dès votre retour à la maison.**

Assainissement sur place

- **Donnez accès à des postes de lavage des mains (même s'il s'agit d'un récipient à bec, d'un seau pour l'eau, du savon et des serviettes de papier) ou fournissez un désinfectant pour les mains. Par contre, si les mains sont visiblement sales, il faut d'abord se laver les mains avec du savon et de l'eau.**
- **Nettoyez tous les jours les bureaux, les salles de toilettes, les salles de dîner ou de pause, ou les remorques et les autres espaces de travail. Concentrez-vous sur les surfaces les plus fréquemment touchées telles que les poignées de porte, les poignées, les rampes, les tables, les chaises, les stylos, les outils, les radios, les distributeurs automatiques et les équipements de cuisine.**
- **Nettoyez régulièrement les outils, les téléphones et autres appareils partagés avec de l'alcool ou des lingettes désinfectantes.**
- **Assignez un conducteur par véhicule ou nettoyez les véhicules partagés entre les changements de conducteur.**

Gestion du site

- **Réduisez au minimum le nombre de travailleurs en même temps sur le site. Étalez les métiers et leurs lieux de travail, les réunions, les pauses, les armoires à outils, les discussions sur la sécurité des boîtes à outils et les orientations.**
- **Demandez à tout le monde de s'enregistrer à leur arrivée. Ne permettez pas aux gens d'accéder au site s'ils sont malades ou pourraient l'être.**
- **Réduisez au minimum les contacts au moment de la signature à l'entrée du chantier. Demandez au superviseur de signer pour les personnes (ou fournissez des stylos distincts), ou demandez aux gens d'envoyer un texto au superviseur. Nettoyez tout appareil requis pour la signature à l'entrée du chantier.**
- **Présentez les évaluations des risques et les documents par voie électronique, ou lavez vos mains après avoir manipuler des papiers.**
- **Contrôlez les mouvements sur le site afin de réduire les rassemblements sur les échafaudages, les monte-charges, les toilettes et autres zones à forte circulation.**
- **Désignez des voies de circulation afin que les travailleurs n'aient pas à se croiser de près (p. ex. un escalier pour monter et un autre pour descendre) ou demandez aux travailleurs de se manifester avant d'entrer dans un espace commun.**



Construction

- Organisez les réunions à l'extérieur ou dans un grand espace afin de permettre un éloignement physique d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre les gens.
- Donnez des consignes verbales pour éviter de toucher des papiers.

Gestion d'équipe de travail

- Assurez-vous de respecter les consignes d'éloignement physique, à moins qu'il ne soit pas sécuritaire de le faire.
 - 3-4 travailleurs par 1 000 pieds carrés ou 10 travailleurs par 10 000 pieds carrés
 - Limitez l'accès des grands bureaux de chantier à 5 personnes et à 3 personnes pour les petits bureaux de chantier
- Gardez les équipes ensemble afin que les travailleurs soient à l'aise de travailler à proximité des autres lorsque c'est absolument nécessaire.
- Portez de l'EPI, tel qu'un respirateur, un écran facial, des gants et des chemises à manches longues, si cela s'impose et est possible.
- Discutez avec les équipes de la façon de travailler en toute sécurité tout en gardant leur distance. Modifiez les horaires de travail au besoin.
- Veillez à ce que les travailleurs soient formés pour travailler en toute sécurité avant d'assumer les fonctions des autres.
- Envisagez d'établir différents quarts de travail pour aider à conserver une distance entre les travailleurs et accommoder ceux qui doivent prendre soin de proches.
- Veillez à ce que les travailleurs sur place possèdent les compétences et la formation nécessaires pour utiliser l'équipement, administrer les premiers soins, superviser, etc.

Offrez du soutien en santé mentale à tous les travailleurs, y compris l'accès à un programme d'aide aux employés, s'il en existe.



Ces directives ont été établies avec l'aide de l'Alberta Construction Association

<http://albertaconstruction.net/>

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l'Agence de la santé publique du Canada : <https://www.canada.ca/le-coronavirus>

Il faut noter que la présente directive n'aborde que certains changements pouvant être faits par les organisations au cours d'une pandémie. Adaptez la présente liste en ajoutant vos propres pratiques et politiques exemplaires pour répondre aux besoins particuliers de votre organisation.